

## Informations de base

### 2021/2531(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Secteur des fruits et légumes et le secteur vitivinicole: mesures temporaires exceptionnelles dérogeant au règlement (UE) n° 1308/2013 en vue de remédier aux perturbations du marché provoquées par la pandémie de COVID-19 et les mesures mises en place à cet égard (modifiant le règlement délégué (UE) 2020/592)

Complétant [2011/0281\(COD\)](#)

### Subject

3.10.03 Commercialisation et échanges des produits agricoles et des animaux

3.10.06.01 Fruits, agrumes

3.10.06.02 Légumes

3.10.06.08 Vin, boissons alcoolisées et non-alcoolisées

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur